

Le Courrier du Loiret, 28 mars 2019

## ASCHÈRES-LE-MARCHÉ

### Les salles de classe et du conseil renouvelées

Les travaux de transformation des écoles et de la mairie ont été inaugurés mercredi 20 mars par Nadine Monieil, sous-préfète de Fichiviers, en présence de nombreux élus des différentes collectivités locales partenaires, des acteurs et des bénéficiaires de ce chantier historique pour la commune d'Aschères-le-Marché.

Un audit sur l'aménagement du centre bourg en 2004 et une étude réalisée en 2012 avaient pointé un manque de place pour l'école élémentaire, une dispersion des salles de classe, un manque de sanitaires et des difficultés pour surveiller les cours.

**Deux nouveaux bâtiments**  
Un diagnostic réalisé en 2013 ayant fait ressortir la nécessité d'entreprendre de gros travaux pour rendre tous les équipements accessibles aux personnes à mobilité réduite, la com-



Les élus ont découvert les aménagements des écoles.

mune et le Syndicat mixte intercommunal d'intérêt scolaire (Smis) regroupant Aschères-Attray-Croten-en-Pithiviers, Montigny et Olson, ont décidé de restructurer l'ensemble mairie-écoles. Cela a débouché sur la construction de deux nouveaux bâtiments, aux extrémités de l'existant, permettant d'isoler les installations communales au sud et les classes au nord. L'architecte pitivé-

rien Cédric Philippe a travaillé sur l'idée de regrouper les classes élémentaires, d'utiliser celle aménagée récemment à l'étage, de créer les aménagements scolaires supplémentaires à proximité du pôle de restauration, de l'accueil périscolaire, de la bibliothèque ou encore du gymnase. L'ensemble bénéficie d'une chaufferie bois mettant en valeur les énergies renouvelables.

Le maire Gérard Rock s'est félicité du partenariat entre les différentes instances. Un effort commun indispensable pour venir en aide à la commune qui s'est endettée jusqu'en 2019 pour financer ce lourd investissement de 1.450.000 €, hors taxes.

**Subventions.** Etat (300.000 €), Fonds européens (107.945 €), Région (127.600 €), Ademe (REAIR 4), Département (24.220 €), réserve parlementaire de Jean-Pierre Sueur (5.000 €).

#### En chiffres

**215**  
Le nombre d'élèves accueillis.  
**5**  
Le nombre de communes concernées, ce qui représente 2.090 habitants.  
**175**  
La longueur du réseau de chaleur.